38242 MEYLAN CEDEX VIGILANCE

Meylan, le 07 mars 2014

A l'attention des Biologistes-Responsables, des Directeurs des Etablissements de Santé et des Correspondants locaux de réactovigilance

Madame, Monsieur,

Cette communication fait suite au courrier du 3 février 2014, réf. LL/DB/001_14.

Nous tenons à vous informer que nous avons identifié l'origine de la dérive du signal de calibration du test Elecsys HIV combi PT sur les automates **cobas e** 601, **e** 602 et Modular E170.

Cause du problème

La dérive du signal du calibrateur 1 du test Elecsys HIV combi PT est causée par une interférence spécifique et singulière d'un composant chimique du R1 du test Troponine T hs (les deux versions du réactif de Troponine T hs sont concernées, version STAT ou version 18 min.) avec le réactif Elecsys HIV combi PT. Cette interférence a été observée uniquement quand les deux paramètres sont effectués sur le même module e 601/602 ou Modular E170. Il a été démontré que cette interférence entraine la dérive de calibration observée et par conséquent les résultats de contrôle PC HIV 1 en dehors des limites de validation (>3SD).

- Nous pouvons confirmer que, même avec cet effet, les performances du test Elecsys HIV combi PT sont conformes aux spécifications de sensibilité (< 2 IU/ml).
- L'effet observé est lot dépendant pour un des composants de la trousse HIV combi PT.
- Nous pouvons confirmer que les résultats des patients sont valides.
- Nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas de changements dans les performances du test Troponine T hs.
- Nous pouvons confirmer que les résultats de tous les autres tests Elecsys ne sont pas affectés par cette interférence.

Page 1/3

Actions à mettre en œuvre

Roche Diagnostics France



Société par Actions Simplifiée au capital de 15 965 175 euros

Tél. +33 (0)4 76 76 30 00 N° T.V.A. : FR 20 380 484 766 Fax +33 (0)4 76 76 30 01 SIRET : 380 484 766 00031 Nous proposons les mesures alternatives suivantes (nous sommes confiants de vous fournir une solution pour fin avril 2014) :

- Aucune action n'est nécessaire si vous effectuez les tests HIV combi PT et Troponine T hs sur des modules e 601/602 ou E170 séparés.
- Si vous utilisez les tests HIV combi PT et Troponine T hs sur le même module e 601/602 ou E170 :
 - Option 1 : continuez avec les mesures préconisées dans le courrier du 3 février 2014, réf. LL/DB/001_14 : quand la dérive de calibration est observée, nous vous recommandons de cesser l'utilisation des packs réactifs (PR) affectés. Merci de bien vouloir suivre les instructions ci-dessous :
 - Dans le cas général, suivre les instructions de la fiche technique.
 - Dans le cas où le contrôle PC HIV 1 est en dehors des spécifications (>3SD) merci de suivre la recommandation suivante : afin d'éviter tout inconvénient, ne pas re-calibrer le PR affecté, mais utiliser un PR neuf avec une nouvelle calibration et suivre les instructions de la fiche technique.
 - Tous les lots étant conformes aux spécifications, l'interprétation des résultats décrite dans la fiche technique reste valide.
 - Option 2 : Si l'option 1 ne vous convient pas, nous vous recommandons, en tant que solution temporaire, d'effectuer ces deux tests sur des modules cobas e 601/602 ou E170 séparés et de suivre la procédure ci-dessous si le HIV Combi PT reste sur le module initial :
 - 1. Effectuer la maintenance quotidienne habituelle.
 - 2. Effectuer la calibration HIV combi PT avec le pack réactif à bord du module.
 - 3. Eliminer le pack réactif utilisé pour la calibration ci-dessus.
 - 4. Installer un pack réactif HIV combi PT frais à bord de l'automate.
 - 5. Effectuer une nouvelle calibration en utilisant un pack réactif HIV combi PT frais.
 - 6. Passer les contrôles HIV combi PT.

Le nouveau lot 177044 de HIV combi PT permettra de revenir à une situation de normalité et d'utiliser à nouveau les deux tests sur le même module **e** 601/602 ou E170.

Page 2/3



L'ANSM a été informée de cette action.



Tél. +33 (0)4 76 76 30 00 N° T.V.A. : FR 20 380 484 766 Fax +33 (0)4 76 76 30 01 SIRET : 380 484 766 00031 Par ailleurs, nous vous demandons de **nous retourner par fax au 04 76 76 31 75 le document ci- joint dûment rempli.**

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Notre Assistance Téléphonique se tient à votre disposition pour toute question complémentaire.

Avec nos meilleures salutations,

Laurence LAPERLE Directeur des Affaires Réglementaires & QSE Raffaella CARGNELLO, PhD Chef de Produits Sérologie Infectieuse

LL/DB/026_14



Page 3/3

Code APE 4646Z

Tél. +33 (0)4 76 76 30 00 N° T.V.A. : FR 20 380 484 766 Fax +33 (0)4 76 76 30 01 SIRET : 380 484 766 00031